

Présencéo : Quand la Poste joue au docteur

Le vendredi 17 avril, lors de la présentation du CAP 2009 de la DOTC Nord, on nous a vaguement parlé du projet national Présencéo. Tout ce que nous avons pu obtenir par Mme Daaou, c'est que les encadrant bénéficieront d'une formation de deux jours sur les entretiens de retour. Mais cette dernière garde jalousement le module de formation dans ses tiroirs, avec pour seul argument : « ce module ne concerne en rien les organisations syndicales ».

Securex : les flics de la Poste !

La DOTC Nord, sous la pression du siège courrier, a décidé de rattraper son retard sur la DOTC Sud en ce qui concerne les arrêts maladies. Mr Jeanjean nous a confirmé, le 17 avril 2009, que nous allions tout droit vers une systématisation des contrôles Securex. Pour la CFDT, nous ne pouvons accepter des médecins contrôleurs qui se comportent plus comme des « flics de la Poste » que comme de véritables médecins, qui passent outre le code de la sécurité sociale et qui ne contrôlent pas la maladie mais la présence de l'agent. Pour la petite histoire, SECUREX a signé, dans certains départements, des conventions avec le Medef. Ca veut tout dire... Sur la DOTC Sud, la dérive est telle que la majorité des agents sont contrôlés en début et en fin d'arrêt. La Poste, qui dit ne plus avoir d'argent, n'hésite pas à dépenser entre 150 et 180 euros par visite pour piéger les agents.

Entretien managérial de retour d'arrêt : Inacceptable !!

Pour la Poste, ces entretiens servent à savoir si les agents se sentent aptes à reprendre le travail. Pour la CFDT, c'est encore un moyen de pression en plus. Les organisations syndicales n'ont même pas le droit d'accompagner les agents qui le désirent, « ces entretiens ne motivant pas une sanction » dicit Mme Daaou. Pour la DOTC, les dérives n'existent pas. C'est pour cela que nous vous appelons à nous prévenir en cas d'abus. Car nous le savons : un agent qui se retrouve face-à-face avec son chef d'équipe peut être victime d'abus. Mais sans aucun témoin, difficile à prouver.

Prime facteur d'avenir : Assez de discrimination !

La Poste n'arrête pas de faire des ETC sur les nouveaux critères de l'obtention de la prime facteur d'avenir. Alors que les années précédentes nous nous opposions déjà à ce critère, la maladie aura doublement son importance dans le calcul de la prime facteur d'avenir 2009. Pour la CFDT, c'est inacceptable !!! La santé n'a pas de prix.

En conclusion :

Le Siège Courrier a décidé de mettre en place le projet Présencéo assez rapidement. La DOTC Nord à même eu le devoir d'accueillir 3 consultants d'un cabinet externe (La RAN) qui interrogeront 10 agents de Paris 08 et 10 agents de Gonesse à partir du jeudi 30 avril. Or, les organisations syndicales n'ont été prévenu que le lundi 27 avril. En tout seront touchées 5 DOTC (un ctc ou pic et une PDC par DOTC). Tout cela dans le but d'évaluer et d'étudier les différentes causes d'arrêts-maladie. Cette précipitation, qui prend au pied du mur non seulement les agents, mais aussi les O.S, prouve la détérioration du dialogue social. Nous n'avons aucune visibilité sur la mise en place de ce projet. On dirait que le Siège Courrier, sous l'impact de la crise, essaie de tout faire pour inciter les agents à ne plus se mettre en arrêt maladie. Mais ce n'est pas à la santé des agents de payer pour la baisse de trafic et pour l'effondrement du chiffre d'affaire. La CFDT restera vigilante sur la façon dont le Siège Courrier mettra en place ce projet, et la CFDT ne tolérera aucune dérive. En cas d'abus, n'hésitez pas à interpellé un militant CFDT, nous resterons à vos côtés pour vous défendre.

Avec vous, pour vous : la CFDT

Une force de propositions d e négociation à votre service !